

Compte – rendu du Conseil Municipal Séance du jeudi 25 octobre 2018

Présents : Max Claval, Sylvie Jayle, Gisèle Bourdet, Magalie Jugie, Christian Dessoly, Jérôme Souletie, Laurent Bressy, Gérard Coutellier.

Absents : Amandine Pouget, Patricia Ginez pouvoir à Max CLAVAL, Didier Roche,

Secrétaire de séance : G. Coutellier.

1) Adressage et numérotation des voies.

Madame Carole Contie des services de la poste a piloté ce dossier pour le compte de la commune.

Le principe utilisé est celui de la numérotation métrique. 53 voies ont été nommées.

Nous avons retenu neuf groupes de lieudits

Les numéros correspondants à chaque maison seront distribués par les conseillers avec les consignes de pose.

1 – Flomont, Lauder, La Brauge :

Impasse de Lauder, Impasse de la Tièze, Chemin de Flomont, Route de Flomont, Impasse de Flomont, Route de la Brauge.

2 – Le Peuch, Viillard, Crumière, Simbille, Vicairie :

Impasse de la Vicairie, Route de la Simbille, Impasse du Peuch, Chemin du Peuch, Impasse des Vignes, Impasse de Crumière, Route de Crumière. Chemin du Viillard.

3 – Le Bos, Ratabout, Bois du Rieux :

Impasse de Bos, Route du Bos, Impasse de Ratabout, Impasse du Bois du Rieux, Route du Planchat.

4 – Croix d'Antignac, Antignac, Le Lion d'or, Le Bonhomme, Le Lissard :

Chemin d'Antignac, Impasse du Bonhomme,

5 – La Croix du Bouix, Le Bouix, Aux Voûtes, La Veyssière, Le Barrat :

Chemin du Bouix, Passage du Bouix, Impasse du Bouix, Impasse de la Veyssières, Impasse des Voûtes, Route des Voûtes.

6 – Le Bourg, La Borie, Les Queyrades :

Route de Ratabout, Impasse de la Borie, Route de Crêtes, Impasse du Souvenir, Impasse de la Fontaine, Impasse du Domaine, Route des Queyrades.

7 – La Croix, Vich, Puyredon, Chadebec :

Impasse de Chadebec, , Impasse de Puyredon, Impasse de Vich, Route de Vich.

8 – Le Theil, Les Places, Laubas bas, Laubas Haut

Impasse des Places, Chemin du Theil, Impasse de la Vallée, Impasse des Trois Chemins, Impasse de la Sadrinaise, Route de Laubas.

9 – Pouch, Lestrade, Les Plantades, Le Verrat, Les Crèbes :

Impasse des Orteils, Route du Verrat, Chemin de Pouch, Impasse des Escholiers, Chemin des Granges, Impasse des Bosquets, Chemin des Boules, Chemin des Crèbes, Route de Lestrade, Impasse des Plantades.

Voté à l'unanimité.

2) Dissolution des régies inactives.

Deux régies sont à supprimer en raison de leur non utilisation.

- La régie pour les photocopies
- La régie des avances.

Voté à l'unanimité.

4) Vente de deux parcelles de terrain.

Le conseil municipal accepte de vendre à Laurent RIGOT deux parcelles au lieudit "le bourg" d'une contenance totale de 52 m2

Il est précisé que les frais d'actes sont à la charge de l'acheteur.

Voté à l'unanimité.

3) Chemin rural de Pouch ou chemin des Escholiers.

Empierrement de la partie publique du chemin communal de Pouch.

Monsieur le Maire a fait établir trois devis. Après examen ces devis semblent incomplets.

En conséquence La décision est reportée pour informations complémentaires.